





# L'INTERIM UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI

Acquérir une première expérience professionnelle, être toujours dans le coup en terme d'employabilité, autant de raisons qui poussent les actifs de 25-35 ans à frapper aux portes des boîtes d'intérim.

Pour les étudiants, l'intérim est un moyen de travailler pendant les vacances scolaires, périodes pendant lesquelles les entreprises font appel aux intérimaires.

Mais être intérimaire quœst ce que cœst ? Quel est votre statut ? Qui est votre employeur ?õ

#### Le statut

Lantérimaire bénéficie dan véritable statut lié à lantérim, indépendamment du secteur danctivité dans lequel il effectue ses missions. Lansemble des aspects sociaux, de protection et de formation sont ainsi couverts.

Votre employeur est donc votre agence dontérim et en cas de problème au cours de votre mission vous devez contacter directement et en premier lieu votre agence.

### Pour linscription

Les agences dontérim acceptent en général ceux qui ont minimum 18 ans. Pour vous inscrire, le plus souvent, il faut vous rendre directement à l'agence avec votre CV. Ensuite, la conseillère vous fixe un rendez-vous pour un entretien individuel afin de faire "le point" sur vos motivations. Pour le secteur tertiaire, vous passerez sûrement des tests de niveau en informatique (Word, Excelõ) et en langue (anglais, espagnolõ). Ainsi, à lossue de ces étapes la conseillère pourra vous orienter selon votre qualification et votre demande sur des missions correspondant à votre profil.

Votre CV est automatiquement transmis sur le réseau informatique interne des agences donne même enseigne, il nœst donc pas utile de faire, par exemple, tous les Adecco des villes avoisinantes.

## La période dessai

Le contrat de travail temporaire C.T.T peut comporter une période dœssai dont la durée est fixée par convention dæntreprise. A défaut, la durée est de 2 jours ouvrés pour un contrat inférieur à 1 mois, 3 jours entre 1 et 2 mois, 5 jours au-delà.

#### La durée du contrat

Le salarié signe un contrat de travail temporaire avec lægence soit :

- un contrat à terme précis qui ne peut excéder 18 mois et être renouvelé quaune seul fois

- un contrat qui nœst soumis à aucune durée minimale. Le contrat est rompu lorsque le salarié remplacé reprend ses fonctions au sein de læntreprise ou lorsque læntérimaire a fini la réalisation de læpojet du contrat.

#### La rémunération

Le salaire perçu par lightérimaire ne peut être inférieur à celui perçu par un salarié occupant le même poste de travail et de qualification équivalente.

La rémunération est versée à lightérimaire par lægence dightérim.

Elle comprend:

- \* La rémunération de base
- \* Le paiement des jours fériés si cœst lousage dans loentreprise utilisatrice
- \* Une indemnité de fin de mission fixée à 10% de la rémunération totale brute
- \* Une indemnité compensatrice de congé payé dœqu moins 10 % calculée sur la rémunération totale (rémunération de base + indemnité de fin de mission).

Cependant, il noy a pas dondemnité de fin de mission si coest un emploi saisonnier, un contrat de mission formation, si le salarié conclut un CDI immédiatement après la mission ou encore une rupture à loinitiative du salarié ou en cas de faute grave ou de force majeure.

#### Les inconvénients de tre intérimaire

- Vous pouvez avoir des périodes de creux plus ou moins longues entre deux missions.
- Les agences dontérim ne recrutent pas dans tous les secteurs. A titre doncemple, il no quasiment pas dongence dontérim dans le secteur social ou le secteur de lonnimation.
- Etre intérimaire, cœst être en situation précaire via à vis de læmploi. Ainsi, avoir un prêt à la banque ou trouver un logement devient plus difficile.
- En mission dontérim, vous percevrez une indemnité de congé payé en fin de mission (10 % de la rémunération brut) pas conséquent, si vous voulez prendre deux jours de congé, ils ne vous seront pas payés.

## Pour en savoir plus

- Le FASTT (Fond donction Sociale du Travail Temporaire) propose un service donformation et donction sociale aux intérimaires / <a href="https://www.fastt.org">www.fastt.org</a>
- 2 : 0 800 28 08 28 (appel gratuit à partir doun poste fixe)
- Le FAF.TT (Fond do Assurance Formation du Travail Temporaire) informe et conseille les intérimaires et les employeurs sur les possibilités de formation : 14 rue Riquet 75940 Paris Cedex 19

Internet : www.faftt.fr

- Travail Info Services 0 811 650 653 (0.15 "/mn). Toutes infos sur la réglementation du travail et les aides à læmploi.
- Vous pouvez également consulter le site de Groupe Intérimaire de France <a href="http://gif.fr/">http://gif.fr/</a> et celui de lapfficiel d

Adresses de site Internet

www.adecco.fr www.manpower.fr www.adia.fr www.plusinterim.fr www.randstad.fr www.kellyservices.fr www.synergie.fr

## Adresses locales par secteur dactivité (liste non-exhaustive)

## Agences généralistes

Start People 114 rue Gallieni 92100 Boulogne / ☎: 01 46 99 17 77

Kelly Services 88 boulevard jean Jaurès 92100 Boulogne / ☎: 08 92 06 53 19

27 rue Rouget de Idsle 92130 Issy les Moulineaux / ☎: 08 92 05 02 17

Adecco 45 esplanade du général de Gaulle 92060 La Défense / ☎: 01 49 00 10 02

16 rue Hoche 92120 Issy les Moulineaux / ☎: 01 40 95 10 20

**Tertiaire** (employé de bureau, opérateur de saisie, hôtesse standardiste, secrétariat,

comptabilitéõ)

Office Team 22 place des Vosges 92979 La Défense / ☎: 01 55 91 91 20

94 avenue des Etats-Unis 78000 Versailles/ **2** : 01 30 97 69 10 21 boulevard Haussmann 75009 Paris **2** : 01 55 04 29 90

**Qualis** 100 avenue de la marne 92120 Montrouge / **☎** : 01 57 21 09 33

Help Intérim 201 boulevard jean Jaurès 92100 Boulogne / ☎: 01 46 20 46 20

Adecco 1 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne / ☎: 01 46 08 51 01

Manpower 86 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne / ☎: 01 55 60 19 00

30-32 rue Diderot 92130 Issy les Moulineaux / ☎: 01 45 29 36 00

Adia 7-9 rue Gervais 92130 Issy les Moulineaux / ☎: 01 46 45 09 09

Randstad 81 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne ☎: 01 46 21 82 90

42 rue Danton 92130 Issy les Moulineaux / 2 : 01 46 44 49 29

**Industrie** (Manutention, Déménagement, Travail en usine, Inventoriste, õ)

Adecco 1 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne / ☎: 01 46 08 51 01

Adia 9 avenue Saint Exupéry 92320 Châtillon / ☎: 01 42 31 04 98

Randstad 81 rue du Bournard 92700 Colombes / ☎: 01 47 85 05 87

#### Restauration / Hôtellerie

**Adecco** 39 rue Jacotot 92800 Puteaux / **☎** : 01 46 92 07 52

Adia 25 rue Séverine 92130 Issy les Moulineaux / ☎: 01 55 95 81 94

**Construction** (Bâtiment, électricité, plomberieo à partir du C.A.P)

Adecco BTP 15 rue des deux gares 92500 Rueil-Malmaison / ☎: 01 55 47 99 30

**Adecco** 131 rue Paul Doumer 92500 Rueil-Malmaison / **☎** : 01 47 49 31 30

**Raphaël 2 T** 76 route de reine 92100 Boulogne / **☎** : 01 41 31 60 50

Manpower 34 boulevard Gambetta 92130 Issy les Moulineaux / ☎: 01 58 04 91 70

Globe Intérim 51 boulevard de la république 92100 Boulogne **☎** : 01 46 08 58 30

### Comptabilité, Gestion, Financement

Adecco 45 esplanade du général de gaulle 92400 Courbevoie / ☎: 01 49 00 10 02

Page Personnel 7 place 19 mars 1962 92130 Issy les Moulineaux / ☎: 01 46 62 34 34

Manpower 6 place de la Défense 92400 Courbevoie / ☎: 01 55 91 92 30

Randstad 76 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne / ☎: 01 41 31 98 00

ComptBnterim 4 place des saisons 92400 Courbevoie / ☎: 01 46 92 72 52

**USG MultiCompta** 114 rue Galliéni 92100 Boulogne / ☎: 01 46 99 60 00

## Publicité, communication, commerce international, marketing, Art graphique, multimédia

**Publirelais** 34 rue Godot de Mauroy 75009 Paris / **☎** : 01 44 56 18 00

**Adecco** 14 Place de la Défense 92400 Courbevoie / ☎: 01 49 01 45 05

Aquent Partners 14 rue de Siam 75016 Paris / ☎: 01 40 29 81 10

### **Espaces Verts et Travaux publics**

Raphaël Travail Temporaire 76 route de la Reine 92100 Boulogne / ☎: 01 41 31 60 50

Globe Intérim 51 boulevard de la république 92100 Boulogne

**2**: 01 46 08 58 30

